https://enseignants.se-unsa.org/Exercer-hors-de-France-les-recrutements-AEFE-des-personnels-residents-debutent



Exercer hors de France : les recrutements AEFE des personnels résidents débutent

I

- Ma mobilité géographique - Fil d'actu -Date de mise en ligne : lundi 13 décembre 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Exercer hors de France : les recrutements AEFE des personnels résidents débutent !

La campagne de recrutements des personnels résidents, réalisée par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), commence le 17 décembre 2021 et s'échelonne jusqu'au printemps prochain.

Nature des postes offerts

Les postes de résidents sont essentiellement des postes d'enseignants des premier et second degrés.

Conditions de contrat, conditions de vie

Le contrat de résident est un contrat de 3 ans, avec une période de disponibilité de 3 mois en début de contrat avant de basculer sur le détachement en tant que résident. Le détachement permet de continuer à bénéficier de son avancement et à cotiser pour la retraite dans les mêmes conditions qu'en France.

En tant que résident, on bénéficie de l'ISVL (indemnité spécifique de vie locale) dont le montant diffère en fonction du pays. Pour les personnels ayant des enfants, il est aussi possible de bénéficier de l'AF (avantage familial) qui couvre le montant des frais de scolarité en établissement.

Déroulement du recrutement

Le dépôt de sa candidature se fait via la <u>plateforme AGIRR</u> de l'AEFE. En fonction des pays, le dossier est à renvoyer entre mi-janvier et mi-février.

Attention, la liste des postes offerts est régulièrement mise à jour.

Du 28 février au 2 mars 2022, se dérouleront les commissions locales de recrutement dans chacun des pays et un classement des candidatures sera effectué à l'issue de ces dernières.

Chaque enseignant retenu sera ensuite contacté pour accepter ou non la proposition de poste.

Bon à savoir : en dehors de ce calendrier général, des appels à candidatures peuvent être publiés pour des postes non pourvus.

Vous envisagez de candidater ? Alors dès aujourd'hui demandez l'accompagnement *Mobilité internationale* du SE-Unsa Hors de France en complétant le formulaire !

Exercer Hors de France, je demande l'accompagnement du SE-Unsa

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la section Hors de France du SE-Unsa hdf@se-unsa.org